

Plaidoyer pour davantage de souplesse...

Charleroi s'est penché sur son plan de secteur. Une réflexion accompagnée de propositions

Répondant à l'invitation de la Région wallonne, Charleroi a saisi la balle au bond voici un an déjà. Elle a répertorié, décortiqué, analysé par le menu le plan de secteur. Et relevé au passage nombre d'exemples "où, dépassé par les faits, il pénalise la gestion du territoire". Siverma, par exemple, inscrit à l'origine dans une zone industrielle...qui, au fil des ans, s'est laissée grignoter par l'habitat. Autre exemple où la réalité a aujourd'hui pris le pas sur le texte, la route du Centre. Reléguée aux oubliettes depuis de nombreuses années déjà, cette voirie figure pourtant toujours au plan de secteur. Et contre-carre par conséquent tout projet urbanistique. Et les exemples abondent. Certes, une porte reste ouverte via le plan communal dérogatoire. Mais la procédure est longue, coûteuse et... décourage les meilleures volontés.

Autre lièvre soulevé par Charleroi: des zones d'aménagements différés... et leur corset réglementaire très contraignant qui entrave la délivrance de permis de bâtir. Là aussi, la liste est longue.



Et si un quartier venait prendre vie ici...

"Revenons à plus de souplesse. Et cessons de nous enfermer dans des plans qui ont valeur réglementaire": tel est le ton donné par Gérard Monseux. Et l'échevin carolo de l'aménagement du territoire de poursuivre l'élan en suggérant un nouveau concept: les ZUR, pour Zones Urbaines à Rénover. "L'hôpital civil de Charleroi est condamné. Son affectation actuelle ne conviendra sans doute plus. Il faut nourrir la réflexion dès maintenant". Le voisinage immédiat du BSCA va lui aussi se désertifier. Il y a là place à une reconversion. Une activité économique pourrait succéder à l'habitat de l'aéroport. Autre exemple, le parking du Pa-

lais des Expos. Sur les 4 hectares qu'il occupe aujourd'hui un nouveau quartier pourrait se déployer. Et le parking, tout en maintenant ses quelque 3.000 places, prendre de la hauteur et des niveaux. Le retour de l'habitat en ville est en effet une priorité défendue par Charleroi.

Voici donc la première page d'une histoire qui reste à écrire. Et que l'on songe déjà à étendre à la communauté urbaine de Charleroi. Le fruit de cette première réflexion sera adressé prochainement à André Antoine, ministre wallon responsable de l'aménagement du territoire. À suivre donc... ■■